

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 03 OCTOBRE 2022

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 03 octobre 2022 à 18h00 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Date de convocation : 26 septembre 2022

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BORDELAIS Gérald, BORDAS Christian, AUDOUIN Anne, JOCELYN Nathalie, REYGADE Aline, BOUTIN Jean-François, HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, POUURET Annie, DUMON Alain

Procurations : BROUDICHOUX Serge à RAICHINI Patricia

Absent-Excusé : TRANQUARD Jérôme

Secrétaire de séance : Gérald BORDELAIS a été élu secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 27 juin 2022.

DELIBERATION 17-2022 MOTION DE SOUTIEN A LA PECHE PROFESSIONNELLE DE LA LAMPROIE

La Commune de Petit Palais et Cornemps attire l'attention des services de l'Etat et des parlementaires sur le bien immatériel que constitue la pêche de la lamproie en Gironde.

- La pêche à la lamproie constitue un élément du patrimoine vivant de la Vallée de la Dordogne et de la Garonne. La tradition culinaire du plat de lamproie ne laisse personne indifférent.
- La pêche à la lamproie aujourd'hui encore, est une activité de pêche traditionnelle en eau douce qui participe à l'activité économique d'une trentaine de pêcheurs mais également de mareyeurs, conserveries, restaurateurs, viticulteurs et maraichers.
- La pêche à la lamproie qui pique la curiosité favorise la découverte de cette agnathe, poisson primitif local. Elle est un élément d'attractivité touristique pour notre territoire.

Entendu le rapport de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie.

Soutenir les mesures de nature à juguler la prolifération des silures, prédateurs des lamproies

Soutenir l'inscription de cette pêche au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

INFORMATIONS DIVERSES

Urbanisme : du 1^{er} janvier 2022 au 30 septembre 2022 il a été déposé :

22 Déclarations préalables

46 Certificats d'urbanisme

6 Permis de construire.

Madame le Maire présente le permis concernant le Haras des Ilôts. C'est un centre, d'élevage, d'insémination, de remise en forme, de convalescences qui sera situé au lieu-dit « Lamargagne ».

Restauration toiture des tribunes :

La toiture des tribunes est vétuste, proposition de faire poser des panneaux photovoltaïques et une ombrière photovoltaïque au dessus de l'espace de pétanque.

Travaux au logement 82 Rte de Puynormand :

La locataire voudrait installer un poêle à granules, après discussion il sera proposé d'acquérir 2 radiateurs mobiles.

Travaux salle polyvalente :

L'éclairage sera remplacé par 20 pavés led pour un montant de 2 376 €

Travaux Ecole : L'alarme sera remplacé pour un montant de 795,36 €

Réhabilitation du puits sur la place :

Madame le Maire va contacter plusieurs foreurs afin de faire des propositions.

Travaux voirie sont terminés.

Espace pétanque Jean-Paul HUOT la date retenue pour la pose de la plaque est le 22 octobre 2022 à 10 heures.

Eclairage public Mme le Maire fait un état de l'éclairage public sur notre territoire.

A étudier afin d'éteindre la nuit en précisant une heure d'arrêt et heure de remise en service.

Il faudra poser des panneaux aux axes principaux en précisant les horaires d'arrêt d'éclairage.

Décision sera prise à la prochaine réunion.

Intervention pompiers : Depuis début juillet il y a eu 16 interventions sur notre commune.

Cérémonie du 11 novembre à 10 H 45 au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.

La commission communication se réunira vendredi 21 octobre à 17 H 30 afin de préparer le bulletin municipal.

Le repas des séniors à partir de 65 ans, du personnel communal et du conseil Municipal aura lieu samedi 10 décembre 2022 à 12 H 00.

Voir avec Monsieur Clion Gilles pour le menu et le lieu.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Fabienne VEYSSIERE Voir pour plantation d'un arbre dans la cour de l'école.

Mme Anne AUDOUIN propose de faire faire un devis afin de décorer le mur de l'école.

Demande de faire démonter le panneaux des vins de Bordeaux afin de le repeindre avec Mme Aline REYGADE.

Mme Nathalie JOCELYN demande que le city stade soit éteint à 21 heures.

Signale que les voitures roulent très vite dans le bourg.

Informe qu'elle ne veut plus se charger des problèmes de chiens à Beaulieu.

M. Jean-François BOUTIN signale que les sens interdits ne sont pas respectés depuis la fermeture du pont.

Séance levée à 21 H 00

Patricia RAICHINI, Maire

Gérald BORDELAIS, secrétaire de séance